

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE DE LA CNUDD (RIO+20) POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: 7-9 SEPTEMBRE 2011

La réunion préparatoire régionale de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20) pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) s'est tenue au siège de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEALC) à Santiago, au Chili, du 7 au 9 septembre 2011. Près de 250 participants, y compris des ministres et délégués de gouvernements, et des représentants des organes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des Grands groupes et de la presse, ont assisté à cette première réunion préparatoire régionale en vue de Rio+20, qui aura lieu en juin 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil.

La réunion a offert aux ministres et chefs de délégation de l'ALC, ainsi qu'aux membres de la société civile et des Nations Unies, l'opportunité de partager leurs points de vue sur les principaux thèmes de la CNUDD – à savoir, une économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable (CIDD) à l'échelle mondiale – ainsi que sur les progrès accomplis et les lacunes dans la mise en œuvre depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui s'est tenue en 1992 à Rio de Janeiro. La réunion de la CNUDD pour l'ALC étant la première des réunions préparatoires régionales, les délégués qui y participaient avaient le défi de fixer un standard élevé à l'intention des autres régions en termes de processus et de résultats, notamment en tant que région hôte de Rio+20.

Le processus de cette réunion a été, à certains égards, un modèle à suivre, notamment par l'intégration des Grands groupes qui ont participé activement et se sont vus octroyer une voix prééminente au sein de la réunion, avec entre autres l'autorisation de faire les premières déclarations lors de la plénière d'ouverture. Les conclusions finales de la réunion reconnaissent l'importance et la contribution de la société civile dans le cadre du développement durable.

À propos de l'économie verte, différents points de vue persistent parmi les pays. Alors que certains se sont fermement opposés au concept pour des raisons variées, dont le risque de barrières commerciales et de protectionnisme, d'autres l'ont perçu comme un moyen souple, adaptable aux circonstances nationales, pour atteindre le développement durable. Les conclusions n'ont fait aucune référence à ce sujet.

Concernant le CIDD, certains pays ont suggéré de renforcer le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) afin de créer un espace de dialogue de haut niveau sur les questions relatives au développement durable. Cuba a proposé, entre autres modifications, de renforcer le Programme des Nations Unies

DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Conférences environnementales des Nations Unies	2
Compte-Rendu de la Réunion	3
Progrès accomplis à ce jour et lacunes persistantes dans la mise en œuvre de l'Action 21	5
Rapport sur la Consultation régionale intersectorielle de la CCAD et du SICA sur l'Environnement – Affaires étrangères: Vers Rio+20	6
Rapport sur la Réunion préparatoire sous-régionale de la CNUDD pour les Caraïbes	7
Présentation de «Rio+20: Objectifs du développement durable»	7
Une économie verte dans l'optique du développement durable et de la réduction de la pauvreté	7
Cadre institutionnel du développement durable à l'échelle mondiale	10
Adoption des conclusions	12
Réunions à venir	13
Glossaire	14

pour l'environnement (PNUE) et de supprimer la Commission des Nations Unies sur le développement durable. Les conclusions confirment l'engagement de mettre en place un cadre institutionnel du développement durable à l'échelle mondiale, qui soit efficace et flexible, et qui garantisse l'intégration effective des trois piliers du développement durable.

La proposition faite par la Colombie et le Guatemala de définir des Objectifs de développement durable (LC/L.3366) a été soutenue en principe par un certain nombre de pays et, de même que les propositions de Cuba (sur le cadre institutionnel du développement durable) et de la Bolivie (sur les droits de la nature), elle a été référencée dans les conclusions, les délégués acceptant de les emporter avec eux en tant que contributions à la Conférence, afin de les soumettre à un examen et à une réflexion plus poussés.

Les conclusions de cette réunion seront soumises au Comité préparatoire de Rio+20, qui reçoit des contributions pour le projet de document de négociation jusqu'au 1^{er} novembre 2011.

BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES ENVIRONNEMENTALES DES NATIONS UNIES

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20) marquera le 40^e anniversaire de la première grande conférence politique internationale comportant spécifiquement le mot «environnement» dans son titre. La CNUDD cherche à obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, à évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des engagements déjà convenus, et à relever les défis nouveaux et émergents. Parmi les enjeux de la Conférence figurent ceux de discuter et d'affiner les thèmes qui suivent au cours du processus préparatoire: une économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté; et le Cadre institutionnel du développement durable (CIDD).

CNUEH: La Conférence Nations Unies sur l'environnement humain s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, et a produit trois grands ensembles de décisions.

Le premier ensemble fut la Déclaration de Stockholm. Le deuxième fut le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations en matière de mesures internationales pour lutter contre la dégradation de l'environnement à l'intention des gouvernements et des organisations internationales.

Le troisième ensemble de décisions fut un groupe de cinq résolutions demandant: une interdiction des essais d'armes nucléaires; la création d'une banque de données internationale sur les données environnementales; l'examen des actions liées au développement et à l'environnement; la création d'un fonds pour l'environnement; et l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en tant que noyau central de la coopération environnementale mondiale et de l'établissement de traités.

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT: En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de créer une commission indépendante pour formuler un programme d'action à long terme. Au cours des trois années suivantes, la Commission —

plus connue sous le nom de Commission Brundtland, d'après le nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland — a tenu des audiences publiques et a examiné les questions. Son rapport, *Notre avenir à tous*, publié en 1987, a souligné la nécessité pour tous les pays de se doter de stratégies de développement tenant compte des limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a souligné le lien entre le développement économique et les questions environnementales, et elle a identifié l'éradication de la pauvreté comme une condition nécessaire et fondamentale à un développement durable du point de vue environnemental.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT: La CNUED, également connue comme le «Sommet de la terre», s'est tenue du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, et a vu la participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, des représentants de 178 pays, et de quelque 17000 participants. Les principaux résultats de la CNUED ont été la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, l'Action 21 (un programme d'action composé de 40 chapitres), et la Déclaration de principes sur les forêts. La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature lors du Sommet de la terre. L'Action 21 plaidait pour la création d'une Commission du développement durable (CDD), en tant que commission fonctionnelle de l'ECOSOC, chargée de garantir un suivi effectif à la CNUED, de renforcer la coopération internationale et d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international.

SEAGNU-19: La 19^e Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (SEAGNU), consacrée à la Revue et à l'évaluation globale de l'Action 21 (23-27 juin 1997, New York), a adopté le Programme de la suite de la mise en application de l'Action 21 (A/RES/S-19/2). Elle a évalué les progrès accomplis depuis la CNUED et a examiné la mise en œuvre.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, conformément à la Résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser au niveau du Sommet une évaluation décennale de la CNUED afin de renouveler l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a rassemblé plus de 21000 participants issus de 191 gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé, de la société civile, des universités et de la communauté scientifique. Le SMDD a négocié et adopté deux documents essentiels: le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMœ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable.

Le PMœ est conçu comme un cadre d'action visant à mettre en œuvre les engagements initialement convenus lors de la CNUED et comprend des chapitres portant sur: l'éradication de la pauvreté; la consommation et la production; la base des ressources naturelles; la santé; les petits États insulaires en

développement; l'Afrique; les autres initiatives régionales; les moyens de mise en œuvre; et le cadre institutionnel. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au SMDD, met en exergue les défis, exprime un engagement en faveur du développement durable, souligne l'importance du multilatéralisme et met l'accent sur la nécessité de mise en œuvre.

64^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES: Le 24 décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 64/236 convenant d'organiser la CNUDD en 2012 au Brésil. La Résolution 64/236 prévoit également la tenue de trois réunions du Comité préparatoire (PrepCom) avant la CNUDD. Le 14 mai 2010, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé la désignation du Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques et sociales des Nations Unies, Sha Zukang, en tant que Secrétaire général de la Conférence. Le Secrétaire général des Nations Unies a ensuite nommé Brice Lalonde (France) et Elizabeth Thompson (Barbade) en tant que Coordonnateurs exécutifs.

PREPCOM I DE LA CNUDD: La première session du PrepCom de la CNUDD s'est tenue du 17 au 19 mai 2010 au Siège des Nations Unies à New York. Le PrepCom a abordé les questions de fond et de procédure. En ce qui concerne le fond, les délégués ont évalué les progrès réalisés et les lacunes dans la mise en œuvre des résultats issus des grands sommets relatifs au développement durable. Ils ont également discuté des défis nouveaux et émergents, d'une économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et du CIDD. En ce qui concerne les aspects de procédure, les participants se sont réunis dans des groupes de contact pour organiser leurs travaux pendant la période allant jusqu'en 2012, et pour examiner le règlement intérieur de la CNUDD.

PREMIÈRE RÉUNION INTERSESSIONS DE LA CNUDD: La première Réunion intersessions de la CNUDD s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au Siège des Nations Unies à New York. Au cours de la réunion, les délégués ont entendu: un résumé des conclusions du Rapport de synthèse faisant état des efforts visant à obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, à évaluer les progrès accomplis jusqu'alors et les lacunes dans la mise en œuvre des résultats issus des grands sommets relatifs au développement durable et à relever les défis nouveaux et émergents; et des discussions en panels portant sur l'économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le CIDD.

PREPCOM II DE LA CNUDD: La deuxième session du PrepCom de la CNUDD s'est tenue les 7 et 8 mars 2011, au Siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont discuté des progrès réalisés jusqu'alors et des lacunes à combler dans la mise en œuvre des résultats issus des grands sommets relatifs au développement durable, ils ont abordé les défis nouveaux et émergents, discuté de la portée d'une économie verte et de l'idée d'une économie bleue, et discuté du CIDD. À la fin de la réunion, une décision a été arrêtée, par voie de consensus, sur le processus de préparation du projet de document de résultat de la CNUDD.

RÉUNION PRÉPARATOIRE SOUS-RÉGIONALE

DE LA CNUDD POUR LES CARAÏBES: La Réunion préparatoire sous-régionale de la CNUDD pour les Caraïbes s'est tenue à Georgetown, au Guyana, le 20 juin 2011. Les participants ont reconnu qu'il restait un long chemin à parcourir en vue de la CNUDD, et ont identifié la valeur et les avantages de s'engager dans le processus et les opportunités qu'il offre, en particulier en ce qui concerne l'économie verte.

CONSULTATION RÉGIONALE INTERSECTORIELLE DE LA CCAD ET DU SICA SUR L'ENVIRONNEMENT – AFFAIRES ÉTRANGÈRES: VERS RIO+20: La Consultation régionale intersectorielle sur l'environnement – Affaires étrangères: Vers Rio+20 de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD) et du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), s'est tenue à Guatemala City, au Guatemala, du 27 au 29 juin 2011, en préparation de la Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'ALC.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Le président Luis Yáñez, Responsable délégué du Bureau du Secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, CEALC, a inauguré mercredi matin la plénière d'ouverture en souhaitant aux délégués la bienvenue au siège de la CEALC à Santiago, au Chili. Fernando Schmidt, Vice-ministre des affaires étrangères du Chili, a signalé des questions cruciales pour le développement durable, telles que l'utilisation efficace des ressources naturelles et notamment l'efficacité énergétique. Il a mis en avant la proposition de la Colombie et du Guatemala relative aux Objectifs de développement durable (LC/L.3366) et a suggéré de l'utiliser comme base pour poursuivre les travaux conjoints.

Luiz Alberto Figueiredo Machado, Chef de la Direction des affaires environnementales et sociales, Ministère des affaires étrangères du Brésil, a déclaré que le concept d'économie verte devrait se focaliser sur la réduction de la pauvreté et être examiné dans l'optique du développement durable. Il a insisté sur le fait que Rio+20 est une conférence sur le développement durable et non une conférence environnementale, et qu'elle devra constituer un pas de plus vers un développement durable inclusif des points de vue économique et social.

Alors qu'elle décrivait les processus environnementaux et économiques qui ont prévalu dans la région durant les 20 dernières années, la Secrétaire exécutive de la CEALC, Alicia Bárcena, a affirmé que Rio+20 est une conférence sur le développement durable et elle a appelé la région ALC à formuler sa propre vision du développement durable. Elle a affirmé qu'il est nécessaire de renforcer le leadership mondial afin de le rendre légitime, inclusif et représentatif. Elle a suggéré que ceci pouvait être réglé par un renforcement et une rénovation de l'ECOSOC visant à le faire fonctionner comme un comité au service du développement durable, apte à fournir un espace de haut niveau où aborder, entre autres, les crises financières, énergétiques et sociales. Elle a plaidé pour une

plus grande intégration régionale, notamment par le biais du commerce intra-régional, d'une plateforme de coopération et d'un cadre juridique fiscal intra-régional.

Au cours des déclarations des Grands groupes, celui des Femmes a demandé que les principes de Rio et de l'Action 21 soient évalués au moyen d'indicateurs différenciateurs en termes de genre, afin de déterminer ce qui a été accompli et pourquoi. Il a aussi demandé une évaluation du rôle des institutions financières. Mettant l'accent sur le fait qu'il ne peut y avoir de développement durable sans un équilibre des genres, il a souligné le besoin de garantir aux femmes l'accès à la terre, aux ressources naturelles et à la justice environnementale.

Le groupe Enfance et Jeunesse a signalé que la moitié des jeunes de la région ALC est sans emploi ou sous-employée, et il a souligné que les «emplois valorisants» sont indispensables au développement durable. Il a appelé les gouvernements à inclure la jeunesse dans leurs délégations officielles pour Rio+20.

Mettant l'accent sur leur relation avec la Terre nourricière, le groupe des Peuples autochtones a appelé à une reconnaissance du rôle des peuples autochtones dans la protection des ressources naturelles et a demandé que soient garanties les structures formelles pour leur participation à Rio+20.

Le groupe des ONG a plaidé pour une participation équilibrée des secteurs sociaux et des gouvernements aux négociations relatives au développement durable, et a souligné que Rio+20 devrait se concentrer sur le concept de développement durable et sur la mise en œuvre des engagements pris lors de la CNUED, plutôt que sur l'économie verte, qui «ne fait pas l'objet d'un véritable consensus». La déléguée a plaidé pour une reddition de comptes plus efficace, le respect des dispositions, la participation, le principe de précaution, et la réduction des faiblesses et fragmentations institutionnelles du cadre de gouvernance du développement durable.

Le groupe des Autorités locales a souligné le besoin de renforcer la capacité urbaine et a mis en évidence le rôle important joué par les gouvernements locaux dans la mise en œuvre des accords internationaux depuis la CNUED. Attirant l'attention sur la relation existant entre pauvreté et urbanisation, ainsi que sur le défi que représente l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, il a déclaré que Rio+20 devrait reconnaître les gouvernements sous-nationaux et locaux, et leur donner du pouvoir.

Le groupe des Travailleurs et Syndicats a plaidé pour un résultat politique fort à l'issue de Rio+20, incluant des objectifs d'emploi décent et vert, et un engagement envers la protection sociale pour assurer un développement équitable. Le groupe des Entreprises et Industries a indiqué que les pratiques entrepreneuriales durables sont essentielles pour créer un avenir durable, et il a instamment demandé l'expansion et l'amélioration de la responsabilité des entreprises.

La Communauté scientifique et technologique a instamment plaidé pour l'amélioration du dialogue entre la communauté scientifique et les gouvernements. Elle a affirmé que Rio+20 offre une opportunité aux gouvernements de restructurer leurs relations, et elle a fortement préconisé un processus pluridisciplinaire, assorti d'un pacte social pour la science, la

technologie et l'innovation, intégrant tous les membres de la société, les femmes, les communautés vulnérables et les peuples autochtones en particulier.

Le groupe des Agriculteurs a plaidé pour le renforcement du rôle d'une société tournée vers l'agriculture. Il a souligné l'importance d'augmenter la productivité tout en maintenant la durabilité, et d'améliorer la formation et l'éducation ainsi que l'accès au crédit et aux nouvelles techniques de production.

Jose Antonio Ocampo, Faculté des affaires internationales et publiques de l'Université de Columbia, a mis en exergue le lien existant entre les aspects économique, social et environnemental du développement durable. Il a déclaré que le lien le plus faible réside dans la connexion entre l'environnement et l'économie, en signalant le manque d'engagements pour renforcer ce lien du côté des sphères économiques. Il a souligné: que les ressources naturelles sont distribuées de manière inadéquate en Amérique Latine et que la question des revenus tirés des ressources naturelles devrait figurer à l'ordre du jour de Rio+20; qu'il faut corriger et rendre plus acceptable le taux de réduction pour les générations futures; et que les bénéfices à long terme d'une économie verte seront nettement supérieurs aux coûts à court terme. Il a déclaré: qu'une révolution technologique et scientifique pourrait relever les défis de Rio+20; que le secteur public devrait posséder un savoir-faire significatif afin de réduire les coûts pour les populations marginalisées; qu'il est nécessaire de repenser complètement les systèmes de diffusion du savoir; et que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pourrait mener un processus de transfert de technologies vers les communautés rurales. Il a mis en garde contre un usage inapproprié de l'économie verte, qui pourrait mener au protectionnisme et, éventuellement, à une fiscalité associée aux changements climatiques et aux ressources naturelles.

José Graziano da Silva, Directeur général élu et Représentant régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la FAO, a énuméré les défis auxquels la région est actuellement confrontée en termes de développement durable, tels que la nécessité: d'augmenter la sécurité alimentaire, spécialement au vu des désastres naturels croissants et des changements climatiques; de créer des produits locaux à valeur ajoutée et des marchés permettant de nourrir une population plus urbanisée; et d'adopter des nouvelles technologies indispensables pour s'adapter aux changements climatiques. Il a souligné le rôle important joué par la coopération sud-sud dans ce processus.

Dans sa description de l'état du processus de Rio+20, la Coordinatrice co-exécutive de la CNUED Elizabeth Thompson a suggéré que l'architecture pour la gouvernance internationale du développement durable devrait découler de la prise en considération des besoins actuels, de son caractère approprié et de sa pertinence vis-à-vis de la production de résultats et de la mise en œuvre. Concernant l'économie verte, elle a exhorté les pays à aller au-delà de la définition du concept, et à se concentrer plutôt sur la façon de combiner une série de politiques visant à transformer les économies. Elle a relevé que l'économie verte n'est pas une fin en soi mais un moyen d'éradiquer la pauvreté et d'atteindre un développement durable.

John Ashe, coprésident du Comité préparatoire de la CNUDD, a souligné le caractère crucial du processus de réunions préparatoires régionales et a estimé qu'un document politique bref et concis issu de l'ALC bénéficierait grandement au processus dans son ensemble et établirait un standard pour les autres réunions régionales. Il a mis en évidence les points de vue divergents concernant la définition de l'économie verte et les arrangements institutionnels pour le développement durable, et il a souligné que la réunion constituait une importante occasion pour la région d'émettre des propositions sur ces questions.

Brice Lalonde, Coordinateur co-exécutif de la CNUDD, a plaidé pour un partage de la voie vers Rio+20 avec ceux qui mettront en œuvre ses résultats, y compris les entreprises, la société civile et les autorités locales. Il a souligné que Rio+20 devrait se concentrer sur des objectifs orientés vers l'avenir, notamment sur l'énergie, la justice sociale, une feuille de route des villes durables, et l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Au cours des discussions qui ont suivi, le Mexique a souligné que les changements climatiques et les questions environnementales guident la coopération intra-gouvernementale dans son pays relative au processus de Rio+20. Il a estimé que Rio+20 devrait réaffirmer l'engagement politique envers le développement durable et poursuivre les activités connexes au travers de politiques socioéconomiques, dans le cadre, entre autres, de la coopération, du financement de la science et de la technologie, de l'éradication de la pauvreté, des droits humains et de l'équité de genre, et d'économies sobres en carbone. Il a déclaré que les délégués devraient se concentrer sur le terrain commun plutôt que sur les questions qui divisent.

Le Venezuela a instamment demandé un engagement politique renouvelé envers le développement durable et l'amélioration du cadre institutionnel. Il a signalé la complexité des sujets abordés et a estimé que les termes nouveaux devraient être définis dans le cadre du concept de développement durable.

La Bolivie a souligné qu'un «développement illimité sur une planète limitée» n'était pas durable et elle a instamment souhaité une régénération de l'écosystème terrestre. Elle a signalé que des outils de marché et des technologies innovants peuvent, dans certaines circonstances, contribuer au développement, mais elle a souligné qu'attribuer un prix à la nature n'était pas la solution. Elle a instamment appelé à se focaliser non pas seulement sur les questions de propriété et de revenu, mais également sur celle de la distribution équitable de la richesse. Elle a affirmé que tous les biens publics devraient être mis à disposition de la société et que le recours à des approches de marché pour rétablir l'équilibre revenait à «tenter d'éteindre le feu en y versant de l'essence».

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a exposé quelques-unes des recommandations issues du récent Atelier régional Rio+20 de science et technologie pour l'Amérique latine et les Caraïbes organisé par l'UNESCO et le Conseil international pour la science à Mexico, au Mexique, du 3 au 5 août 2011. Elle en a dégagé un changement de paradigme vers un soutien du développement durable et des principes éthiques, visant à tisser des liens de confiance entre les différents secteurs de la société.

L'Union internationale des télécommunications a affirmé que le secteur des télécommunications peut faciliter et accélérer la transition vers une économie verte, et que le lien entre les télécommunications et l'environnement devrait être renforcé.

ONU Femmes a insisté sur une pleine intégration de la dimension de genre dans le processus de Rio+20, et sur un cadre institutionnel garantissant l'égalité des chances. La représentante a déploré le nombre limité de femmes occupant des postes ministériels, et elle a déclaré, notamment, que les femmes ont un accès très restreint au crédit et qu'une écrasante majorité d'entre elles travaille dans l'économie informelle sans aucune protection sociale.

ORGANISATION DE LA RÉUNION: Le mercredi après-midi, les délégués ont élu Silvia Meregá (Argentine) en tant que Présidente, la Barbade et le Chili comme coprésidents, et le Guatemala comme rapporteur. L'ordre du jour (LC/L.3344/Rev.1) a ensuite été adopté sans amendement.

PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR ET LACUNES PERSISTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION 21

La session de mercredi après-midi sur les progrès et lacunes dans la mise en œuvre de l'Action 21 comprenait des présentations sur le développement durable dans l'ALC, qui ont été suivies par des déclarations de la part des pays et des discussions.

Jose Luis Samaniego, CEALC, et Niky Fabianic, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont présenté leur document inter-agences intitulé «Le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes 20 ans après le Sommet de la terre: progrès, lacunes et perspectives stratégiques» (LC/L.3346). Entre autres directives clés, Samaniego a souligné le besoin d'augmenter la visibilité des coûts environnementaux et sociaux des décisions économiques en vue de leur internalisation, notamment par une refonte des systèmes d'évaluation qui assignent des valeurs à la richesse des pays. Il a appelé à une plus grande coordination intra-régionale. Fabianic a mis en exergue l'opportunité de renforcer la planification nationale et les processus politiques en faveur du développement durable, et il a souligné que la croissance économique doit être inclusive et écologique, et favoriser l'équité.

Roger Haroldo Rodas Melgar, Ministre des affaires étrangères du Guatemala, a expliqué que l'économie verte devait être perçue comme une façon plus basique d'utiliser les ressources efficacement, de réduire l'intensité carbone et d'éviter la perte de biodiversité. Il a signalé que la question de la coopération multilatérale et du soutien financier au développement durable était un sujet plus controversé du fait de la crise économique qui frappe les pays développés. Il a estimé que la CEALC est un forum approprié pour discuter des alternatives au modèle traditionnel de financement nord-sud et d'aide officielle au développement, mais il a néanmoins souligné que la coopération sud-sud ne remplirait pas à leur place les obligations des pays développés.

Dennis Lowe, Ministre de l'environnement, des ressources en eau et du drainage de la Barbade, a mis de l'avant les succès clés obtenus dans l'avancement des trois piliers du développement

durable, comme la gestion des zones côtières et le contrôle de la pollution marine, et la formulation d'une politique nationale de développement durable. Concernant les défis, il a souligné le besoin, entre autres, de traiter la question des systèmes de production inefficaces; d'utiliser les déchets comme des ressources; de lutter contre les maladies non transmissibles; d'aborder le problème des systèmes de transports inefficaces et des infrastructures vieillissantes de gestion des eaux; et de diversifier la base économique. Il a appelé les participants à imaginer un nouveau processus intra-régional visant à faire progresser le développement durable dans la région, à harmoniser les politiques afin d'améliorer la résilience face aux changements climatiques, à augmenter l'investissement dans les énergies renouvelables, et à créer une plateforme pour développer la recherche et la technologie.

María Fernanda Espinosa, Ministre de la coordination des avoirs de l'Équateur, a estimé urgent de modifier les modes de consommation et de production, en particulier dans les pays développés, et de trouver une alternative au développement conventionnel. Elle a parlé du «paradigme de la bonne vie» en déclarant qu'il ne consiste pas seulement à être satisfait, mais également à répondre aux besoins élémentaires. Elle a souligné, entre autres, que les gouvernements doivent être les gardiens des ressources naturelles; que la technologie n'est pas la solution à tout; qu'il ne faut pas monétiser les biens nationaux; et qu'il faut développer de nouveaux indicateurs et systèmes de mesure pour évaluer l'empreinte environnementale et la «bonne vie». Elle a rappelé que Rio+20 n'est pas un sommet sur l'économie verte, mais un sommet du développement durable, et que la définition demande une réflexion plus poussée. Elle a affirmé qu'une nouvelle architecture institutionnelle pourrait répondre au manque de sécurité environnementale à l'échelle mondiale.

José Rafael Almonte, Vice-ministre de l'environnement et des ressources naturelles de la République Dominicaine, a affirmé que les schémas économiques néolibéraux ont accentué la crise environnementale, en insistant sur la spéculation sur les matières premières. Il a également mis l'accent sur: la consommation et la production durables; l'accès équitable aux emplois dignes et à une éducation de qualité; un meilleur accès à l'énergie et l'efficacité énergétique; et sur un accès élargi à l'eau potable. Il a insisté sur les conditions et circonstances particulières que vivent les Petits États insulaires en développement (PEID) et sur leur vulnérabilité aux changements climatiques.

Au cours des discussions qui ont suivi, le Venezuela a exposé son initiative d'intégrer le développement durable dans sa Constitution. Il a affirmé que le capitalisme traverse une crise profonde et a critiqué le concept d'économie verte en tant qu'approche exclusivement économique. Mettant en avant des alliances et initiatives régionales aux résultats positifs, il a estimé que la coopération régionale et les mécanismes de coordination devaient être renforcés.

Le Pérou s'est montré préoccupé par la tendance de certains pays à devenir des exportateurs nets de matières premières, et a souligné le besoin de coupler la croissance économique avec un renforcement des mécanismes de coordination et de gouvernance. Le délégué a exposé le processus de participation

incluant la société civile mis en place par le pays pour préparer Rio+20, et la loi récemment adoptée relative au consentement libre, préalable et en connaissance de cause pour les peuples autochtones. Il a appelé à examiner la question de l'utilisation des terres et de la réglementation foncière dans le cadre des discussions sur le développement durable, y compris l'utilisation des terres par les industries extractives, tout comme d'autres activités économiques et investissements.

Le Nicaragua a appelé à considérer les pratiques nationales et locales comme des moyens pour atteindre le développement durable, en prenant en compte le savoir traditionnel et les pratiques des petits agriculteurs. La déléguée a fait part de ses préoccupations concernant le concept d'économie verte et la poursuite des discussions sur cette question.

Cuba a appelé à définir les résultats attendus à l'issue de Rio+20 et a déclaré que le processus devrait conduire à la mise en œuvre effective des obligations préalablement convenues, notamment l'Action 21. La déléguée a estimé que le développement durable requiert un transfert de technologie inconditionnel du Nord vers le Sud. Elle a souligné que les politiques néolibérales et les mécanismes de marché ne résoudre pas le problème, pas plus que les nouveaux mécanismes proposés tels des «pilules magiques». Elle a affirmé que si les pays développés continuent à fuir leurs responsabilités vis-à-vis des problèmes qu'ils ont créés, le développement durable ne sera jamais atteint.

Le Mexique a estimé que le paradigme du développement durable reste le même, qu'il soit appelé économie verte ou modes de consommation et de production durables. Il a signalé les défis auxquels sont confrontées les tentatives pour mesurer le développement durable.

RAPPORT SUR LA CONSULTATION RÉGIONALE INTERSECTORIELLE DE LA CCAD ET DU SICA SUR L'ENVIRONNEMENT – AFFAIRES ÉTRANGÈRES: VERS RIO+20

Rita Mishaan, Guatemala, a indiqué mercredi soir que les consultations de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD) et du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) de juin dernier ont abordé la question des progrès accomplis et des lacunes persistantes. Elle a déclaré que l'immobilisme devait nécessairement faire place à des solutions créatives et innovantes, et elle a signalé un manque d'accord sur le concept d'économie verte. Elle a estimé qu'il faudrait étudier la faisabilité de créer et de mettre en œuvre un fonds ou un autre mécanisme de financement en faveur du développement durable. Elle a indiqué que les consultations avaient abouti à un accord sur le fait que l'économie verte pourrait inclure, entre autres: les efforts pour éviter la perte de patrimoine naturel; la gestion des écosystèmes, avec un accent mis sur l'inclusion sociale; la réduction et la gestion des risques de catastrophes; et les efforts pour éviter la spéculation sur les prix des denrées alimentaires. Elle a également souligné les défis que pose la consolidation des meilleures pratiques dans la région. Elle a mis l'accent sur des politiques et des engagements en matière de développement

durable, et sur une stratégie régionale visant le développement durable et le paiement pour les services environnementaux. Les prochaines étapes identifiées dans les conclusions sont l'évaluation des biens et services écosystémiques (PIB vert) et la prise en compte de la sécurité alimentaire en tant que questions émergentes.

RAPPORT SUR LA RÉUNION PRÉPARATOIRE SOUS-RÉGIONALE DE LA CNUDD POUR LES CARAÏBES

Gordon Bishop, Barbade, a noté mercredi soir lors de son exposé sur cette réunion un soutien insuffisant au processus caribéen en vue de Rio+20. Soulignant le paradoxe politique des pays caribéens, il a indiqué que, la plupart d'entre eux étant considérés comme des pays à revenus intermédiaires, ils n'ont pas un accès approprié aux ressources concessionnelles et à l'assistance technique alors que les niveaux de pauvreté se creusent. Il a signalé que la réunion sous-régionale a recommandé, entre autres: le renforcement de la Communauté caribéenne (CARICOM) et de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS); un nouveau cadre de gouvernance pour les océans; un travail plus étroit sur des indicateurs du développement durable avec le système de Nations Unies; la réactivation d'un groupe de travail régional sur le développement durable; d'entreprendre une étude de cadrage sur l'économie verte; de remettre en marche le cadre décennal sur la consommation et la production durables; d'analyser les raisons pour lesquelles les partenariats n'ont pas marché; et d'évaluer l'efficacité des structures institutionnelles actuelles ainsi que le besoin d'en créer de nouvelles.

Il a indiqué que la réunion avait notamment mis en exergue les questions émergentes et les défis suivants: les maladies non transmissibles; les services écosystémiques; une économie arctique avec l'ouverture de nouvelles routes commerciales et l'élévation du niveau des mers; et les changements climatiques et la sécurité. Il a aussi attiré l'attention sur SIDSnet et il a déclaré que SIDS/TAP (un programme d'assistance technique aux PEID) devrait être remis à l'ordre du jour.

PRÉSENTATION DE «RIO+20: OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE»

La Colombie a présenté mercredi soir une proposition (LC/L.3366/Rev.1) rédigée conjointement par la Colombie et le Guatemala. Elle a expliqué que la proposition vise à définir des Objectifs du développement durable (ODD) qui pourraient fournir des repères et des références pour le développement durable sur la base d'indicateurs ajustés aux réalités et aux priorités nationales. Les ODD seraient utiles pour identifier les besoins et les lacunes de chaque pays, y compris en termes de moyens de mise en œuvre, de renforcement des institutions et de renforcement des capacités. Ils serviraient à comparer les résultats et à identifier les opportunités de coopération, et seraient construits sur la base du processus initié il y a 20 ans à Rio. Elle a suggéré que Rio+20 pourrait générer un accord sur les objectifs généraux des ODD, donnant la priorité aux questions critiques, telle l'éradication de la pauvreté, et comportant des dispositions pour continuer à les développer. Elle a ajouté que les Objectifs du Millénaire

pour le développement (OMD) et les ODD pourraient être complémentaires, mais qu'il faudrait définir comment ils s'articuleraient entre eux. Elle a souligné qu'il s'agit là d'une occasion de rendre visibles les questions d'importance pour la région, comme la sécurité alimentaire. Elle a invité la région à travailler sur la base de cette proposition afin d'obtenir un résultat concret et réussi lors de Rio+20.

La Dominique a suggéré de se concentrer sur le développement durable plutôt que sur l'économie verte, vu que la première expression dispose déjà d'une définition admise. Elle a ajouté que, si l'attention restait centrée sur l'économie verte et bleue, il était nécessaire de clarifier leurs définitions.

Le Mexique a soutenu l'idée de travailler sur la base de la proposition mais a affirmé que des efforts et une volonté politique seraient de mise pour la concrétiser et assurer sa prise en considération effective dans le cadre du processus de Rio+20.

La Jamaïque a attiré l'attention sur le fait que les pays caribéens sont hautement vulnérables aux catastrophes naturelles et aux déversements d'hydrocarbures par les bateaux, ainsi qu'à d'autres menaces pesant sur le développement durable et le tourisme. Elle a plaidé pour une coopération sud-sud renforcée en matière de technologie et de savoir, et pour une collaboration intra-régionale dans les domaines clés, tels que la sécurité alimentaire. Elle a estimé que la proposition méritait un examen plus poussé.

Le Guyana a signalé qu'il était pertinent d'intégrer dans les discussions relatives au développement durable, au niveau national, d'autres acteurs non environnementaux, comme les ministères des finances. Il a suggéré de mettre en place une «taxonomie» des meilleures pratiques en matière d'économie verte et de donner les moyens aux pays de s'appuyer sur ces expériences en fonction de leurs capacités. Il a souligné l'importance de la sensibilisation et de l'éducation dans ce processus.

L'Uruguay, rejoint par Cuba et le Venezuela, a estimé que la proposition méritait une analyse et a plaidé pour que la région contribue activement au processus de Rio+20, mais il a signalé le besoin de répondre aux préoccupations comme celles identifiées par le Venezuela concernant la convergence entre les OMD et les ODD.

La Barbade a approuvé en principe un certain nombre d'éléments de la proposition, mais a estimé que de plus amples discussions s'imposaient pour déterminer la façon de faire avancer cette proposition. Le délégué a également souligné l'importance de l'interface science – politique. Le Pérou a suggéré d'examiner les façons appropriées de lutter contre les faiblesses et la fragmentation institutionnelles.

UNE ÉCONOMIE VERTE DANS L'OPTIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Jeudi matin, la session sur une économie verte dans l'optique du développement durable et de la réduction de la pauvreté a débuté par un exposé sur les implications d'une économie verte pour le commerce et le développement durable, suivi par des déclarations des pays et des discussions sur la définition de

l'économie verte et sur la façon dont elle peut, le cas échéant, contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Lucas Assunção, Directeur de la Branche pour le commerce, l'environnement, les changements climatiques et le développement durable de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a exposé les implications d'une économie verte pour le commerce et le développement durable. Il a expliqué que certains éléments du système économique actuel pourraient aussi être considérés comme des éléments d'une économie verte au stade embryonnaire, et il a indiqué que la transition vers une économie verte devrait être orientée de façon à garantir des bénéfices pour tous les pays. Il a mis en exergue les aspects positifs de la transition, dont la correction des prix qui pourrait favoriser les investissements verts et promouvoir l'investissement dans les nouvelles technologies. Il a indiqué que certains aspects négatifs résident dans les possibles conflits avec d'autres accords sur des questions comme les subventions et les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les implications économiques de l'ajustement à une économie verte pour les pays en développement. Il a signalé que le renforcement de l'ECOSOC dans le but d'en faire un forum transparent sur les questions de développement durable pourrait être utile au dialogue sur l'économie verte.

Ricardo Irrazabal Sánchez, Vice-ministre de l'environnement du Chili, a souligné que le développement durable reste l'objectif principal 20 ans après Rio. Il a indiqué que l'économie verte est un moyen pour atteindre le développement durable, notant que les concepts sont compatibles et cohérents entre eux.

Graciela Muslera, Ministre de l'habitat, de la planification régionale et de l'environnement de l'Uruguay, a signalé de récentes initiatives nationales pour promouvoir un modèle inclusif de distribution centré sur l'éradication de la pauvreté et la promotion du transfert de technologie, de l'éducation, de la recherche et de la science. Elle a évoqué Rio+20 comme une occasion pour renforcer la coopération internationale visant à assurer l'accès aux nouvelles technologies et au progrès scientifique.

Anayansi Rodríguez Camejo, Directeur des affaires multilatérales du Ministère des affaires étrangères de Cuba, a mis en exergue les aspects négatifs d'une économie verte, notamment: l'avantage compétitif sur les technologies vertes des pays industrialisés, compte-tenu du paradigme économique actuel; des coûts élevés à court terme pendant la transition, y compris une détérioration des modalités d'échanges commerciaux et une perte d'emplois dans les secteurs non verts; un protectionnisme vert; une détérioration de la qualité de vie dans les pays qui dépendent de l'exportation de ressources naturelles; et le fait qu'elle pourrait remplacer le concept plus inclusif de développement durable. Elle a affirmé que les discussions de Rio+20 ne devraient pas se baser sur un modèle qui n'a pas été convenablement défini et sur lequel il n'y a pas de consensus, et a exhorté les participants à se recentrer, non pas

sur «un verdissement de la technologie, mais sur le changement authentique d'un modèle d'économie prédatrice reposant sur une consommation et une production non durables».

Au cours des discussions qui ont suivi, le Mexique a indiqué que, bien que l'économie verte s'avère impossible à définir, elle n'est pour autant pas un concept nouveau et elle pourrait permettre d'atteindre une fin, à savoir le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Il a exprimé sa préoccupation face aux conditionnalités relatives au commerce et au financement du développement. Il a indiqué que l'économie verte devrait être un moteur d'emplois verts, de travail digne, d'utilisation décroissante d'énergie dans les processus de production et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Bolivie s'est interrogée sur la façon dont seraient abordés les régimes de Droits de propriété intellectuelle (DPI) dans le contexte des négociations sur l'économie verte, indiquant que ses propositions en faveur d'une plus grande souplesse des régimes de DPI au cours des négociations sur les changements climatiques s'étaient heurtées à l'opposition des pays développés.

La Barbade s'est exprimée au sujet d'une transition économique vers un développement et des modes de vie durables, soulignant que le pilier économique reste le plus lent à réagir. Le délégué a instamment plaidé pour un démantèlement des structures coloniales et a signalé que la transition devrait être portée par la justice environnementale et sociale, ainsi que par les principes de Rio. Il a indiqué que cette transition devrait inclure, entre autres: des centres de technologie propre; des partenariats avec les parties prenantes; des ressources pour soutenir les petites et moyennes entreprises; des normes et des réglementations; de la formation et du renforcement des capacités.

Le Nicaragua a estimé que le taux de réduction devrait refléter la valeur croissante des ressources naturelles au fur et à mesure qu'elles s'épuisent et a plaidé pour une estimation plus efficace des valeurs économiques, au bénéfice de l'environnement. La déléguée a noté les contraintes budgétaires posées à l'environnement et a instamment demandé un changement du modèle économique pour harmoniser les piliers économique et environnemental.

Le Venezuela a exposé ses investissements en faveur de l'éradication de la pauvreté, la santé, l'éducation, l'habitat à bas coût et l'octroi de prêts immobiliers. Il a indiqué que le pays appliquait le concept d'«éco-socialisme». Il a souligné le manque de clarté inhérent au concept d'économie verte, qui constitue un nouvel ensemble de règles commerciales ou «protectionnisme vert» et qui n'a rien à voir avec le développement durable.

La Colombie a plaidé pour une plus grande convergence des agendas internationaux visant à assurer un propos clair sur les questions de développement durable, ainsi que dans les autres forums pertinents tels que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Concernant les moyens de mise en œuvre, elle a souligné qu'hormis le transfert de ressources nord-sud, il est essentiel d'identifier les environnements propices aux niveaux régional et national. Elle a ajouté que la définition des

ODD pourrait être utile pour clarifier les repères et les moyens de mise en œuvre, ainsi qu'une feuille de route pour l'après Rio+20.

Le Costa Rica a souligné ses initiatives en matière de développement durable, dont l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2012, la mise en œuvre de réformes fiscales, l'évaluation des biens et services environnementaux, et l'internalisation des coûts environnementaux.

L'Équateur a souligné que l'économie verte ne devrait pas se traduire par une approche réductionniste, et a indiqué que le concept devait être réinterprété pour l'ajuster aux priorités régionales et nationales, en particulier celles relatives à l'éradication de la pauvreté. La déléguée a signalé que l'économie verte sans un changement dans les modes actuels de production et de consommation, pourrait mener à un protectionnisme «verdissant» et à une mauvaise appropriation des services environnementaux.

La Jamaïque a évoqué le spectre du Cycle de Doha pour le développement sous l'égide de l'OMC, en indiquant que les pays développés avaient été clairs sur ce qu'ils souhaitent, dont un traitement spécial et différencié pour les petites économies, même si des différends sur la façon d'atteindre ces objectifs «ont divisé le Groupe des 77 et la Chine». Elle a souligné que, même si les pays en développement acceptent une économie verte à Rio+20, cela ne signifie pas pour autant que ça pourra être reproduit dans le cadre de l'OMC, où les vraies batailles autour de cette question auront effectivement lieu. Elle a souhaité que l'attention se porte sur des objectifs que les pays soient capables d'établir par eux mêmes pour le développement durable et sur le respect des dispositions issues d'engagements préalables.

La République dominicaine a signalé que la Déclaration sur le développement durable de l'Organisation des États américains (OEA) comporte des indications précises sur l'économie verte et pourrait servir de base pour sa définition. Sainte-Lucie a exposé ses initiatives en matière d'économie verte, dont: une politique encourageant le recours aux énergies renouvelables; des initiatives pour l'autosuffisance; la mise en place d'une structure de crédit pour l'adaptation aux changements climatiques; et l'amélioration de la sécurité de l'eau.

La Bolivie a réitéré que les deux défis du développement durable sont l'éradication de la pauvreté et le rétablissement de l'équilibre terrestre. Elle a affirmé que l'économie verte pourrait être utilisée pour promouvoir des actions contreproductives vis-à-vis du développement durable, notamment la privatisation de la nature, et elle a souligné le besoin de reconnaître les droits de la Terre nourricière.

Le Brésil a indiqué que, plus on cherche à définir l'économie verte, plus on s'éloigne d'un accord car chaque pays possède sa vision et a son propre chemin à suivre. Il a indiqué que Rio+20 devrait maintenir le concept de développement durable et ne pas tenter de définir l'économie verte, qui doit rester un instrument pour progresser vers le développement durable. Il a également mis en garde contre l'idée de «transition» arguant que le concept de développement est dynamique et en constante évolution, et ne peut donc pas atteindre un état figé.

L'ONU Habitat a instamment prié les participants de débattre sur les modèles d'organisation territoriale et spatiale, et a souligné que l'Amérique latine est certes la région affichant le plus d'inégalités au monde, mais qu'elle est également la plus verte et la plus urbanisée, 8 habitants sur 10 vivant en ville. Le représentant a plaidé pour un renforcement des autorités locales pour prendre en main le développement durable et pour donner à Rio+20 un objectif spécifique en termes de développement urbain durable.

La FAO a signalé que l'Amérique latine n'utilise qu'un petit pourcentage de son potentiel en termes de territoire, d'irrigation et de ressources en eau. Le représentant a identifié une série d'étapes à franchir pour atteindre le développement durable, notamment: la réduction de l'empreinte carbone de la production alimentaire; l'adaptation de la production agricole aux changements climatiques; la gestion durable de l'eau; et l'élargissement du rôle des ressources de pêche dans la sécurité alimentaire. Il a estimé que l'économie verte devrait être perçue comme une «boîte à outils» et non comme une idéologie.

L'Organisation mondiale de la santé a signalé que la santé est une question transversale aux trois piliers du développement durable, et a ajouté que les maladies chroniques restent la première cause de mortalité dans la région et contribuent à la pauvreté. Le représentant a attiré l'attention sur le Sommet de haut niveau des Nations Unies sur les maladies non transmissibles qui se tiendra les 19 et 20 septembre 2011 à New York, ainsi que sur la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé, qui aura lieu entre le 19 et le 21 octobre 2011 au Brésil. Il a instamment souhaité que les résultats de Rio+20 intègrent la santé.

Le PNUE a indiqué que la conduite habituelle des affaires n'est pas une option dans la voie du développement durable et que l'économie verte offre une chance de prendre en compte les limites de la planète. La représentante a souligné qu'il n'y a pas de modèle unique pour l'économie verte, mais que, au contraire, sa mise en œuvre pourrait être ajustée aux réalités des pays et des régions par le biais de politiques diverses, comme l'élaboration de politiques de consommation et la suppression des subventions perverses.

Le groupe des Femmes a demandé à ce que les politiques de développement durable reconnaissent l'autonomie des femmes, en promouvant une distribution équitable entre les hommes et les femmes, et l'entreprenariat féminin.

Le groupe des Peuples autochtones a signalé que le manque de forme définie dont souffre l'économie verte rend opaques les implications de sa mise en œuvre. Il a approuvé l'idée de supprimer les subventions perverses qui remplacent de façon irréversible les pratiques agricoles traditionnelles.

Le groupe des ONG a affirmé que Rio+20 devrait aborder, entre autres questions, celles du pourquoi, pour qui et comment nous produisons tout en respectant les limites de la planète. Il a appelé les pays de la région à assumer le leadership et à travailler conjointement avec la société civile.

Le groupe des Travailleurs et Syndicats a souhaité davantage de progrès dans le sens d'une économie sobre en carbone, en indiquant qu'il fallait poursuivre le travail sur l'éradication

de la pauvreté et des inégalités. Il a instamment prié les gouvernements, entre autres, de respecter l'agenda décidé par les pays sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT) et d'adopter un minimum de mesures de protection sociale.

Le groupe des Entreprises et Industries a estimé que l'économie verte doit contribuer à l'innovation en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Il a plaidé pour des mesures politiques rentables, économiquement viables et socialement efficaces.

La Communauté scientifique et technologique a indiqué que l'économie verte intègre la dimension de ressources limitées dans les discussions sur le développement et sur l'éradication de la pauvreté. En évoquant des exemples illustrant les différences dans les modes de consommation entre les habitants des pays riches et ceux des pays pauvres, elle a indiqué que l'économie verte pourrait gagner des soutiens si elle contribuait à réduire les inégalités.

CARICOM a souligné les défis fondamentaux qui se posent au développement durable dans les Caraïbes, notamment la contrainte fiscale de cet espace et les catastrophes naturelles récurrentes, qui détruisent les avancées en termes de développement. Elle a estimé que Rio+20 devrait se focaliser sur un développement centré sur les personnes et aborder les réussites et les échecs collectifs enregistrés à ce jour.

CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE MONDIALE

La session sur le cadre institutionnel du développement durable à l'échelle mondiale a commencé jeudi après-midi par des exposés sur les moyens de restructurer la gouvernance mondiale du développement durable, suivis de déclarations des pays et de discussions.

Elliott Harris, Vice-président du Comité de haut niveau des Nations Unies chargé des programmes, a affirmé que le manque de cohérence politique entre les trois piliers du développement durable reste le premier obstacle à l'atteinte du développement durable. Parmi les futurs défis, il a identifié la nécessité de mettre fin à la perception erronée selon laquelle il y a un compromis négatif à faire entre les processus politiques des différents piliers, par exemple le fait de considérer la protection sociale comme un coût dans les processus politiques économiques, plutôt que comme un investissement. Harris a signalé que les fonctions du système international de gouvernance devraient inclure: une analyse partagée des problèmes; un accord sur les approches politiques appropriées adaptables aux différentes circonstances nationales; la mise en œuvre, y compris son suivi; et l'intégration des politiques de façon transversale aux trois piliers.

Pesant le pour et le contre d'une nouvelle organisation chapeau mondiale plutôt que le recours aux mécanismes existants, Harris a signalé que l'avantage d'une organisation chapeau à l'échelle mondiale serait qu'elle pourrait garantir une discussion exhaustive des questions, une plus grande légitimité et une représentativité accrue. Il a indiqué que les désavantages résideraient notamment dans: la lourdeur des processus de prise de décision; la difficulté de rassembler l'expertise nécessaire

à une échelle maniable; et les coûts. Quant aux avantages d'avoir recours aux institutions existantes, il a signalé leurs mandats déjà définis, leurs modalités déjà établies et l'expertise spécialisée déjà disponible. Il a cependant noté que le recours aux institutions existantes nécessiterait une redéfinition de leurs mandats, les ferait affronter des problèmes de légitimité et poserait des défis de coordination entre organes. Il a instamment souhaité que soit évitée l'erreur commise lors de l'établissement des institutions actuelles, qui a été d'en graver les principes et fonctions dans le marbre, les empêchant ainsi d'évoluer «en accord avec le monde qui les entoure».

Anna Bianchi, Vice-présidente du processus préparatoire de la CNUDD, a souligné le consensus émergent sur l'idée de ne pas dupliquer les efforts, d'améliorer l'universalité, de permettre la participation de la société civile de façon plus organique et de renforcer les mécanismes institutionnels en place.

Luiz Alberto Figueiredo Machado, Ministère des affaires étrangères du Brésil, a rappelé que Rio+20 fait partie d'une famille de conférences qui ont toutes contribué de manière significative à la gouvernance. Il a affirmé que Rio+20 offre une occasion unique de scruter les institutions existantes et d'évaluer si elles sont ou non dûment équipées pour affronter les défis actuels. Il a identifié deux domaines d'intérêt particulier: le renforcement du pilier environnemental; ainsi que la cohérence et les synergies entre les trois piliers et la détermination de la façon dont ils devraient fonctionner. Il s'est dit convaincu que Rio+20 sera une étape cruciale dans le traitement de ces deux questions, ce qui ouvrira une route plus claire et plus solide vers le développement durable, avec des institutions capables de l'emprunter et de la parcourir.

René Castro, Ministre de l'environnement, de l'énergie et des télécommunications du Costa Rica, a exprimé sa conviction que la durabilité serait plus solide après Rio+20, et a plaidé pour une OMC plus verte. Il a signalé que l'une des questions sociales les plus oubliées de la planète est le traitement des personnes âgées et a instamment demandé une discussion approfondie en la matière.

Evadne Coye, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, a estimé que les désavantages de centraliser la structure de gouvernance surpassent les avantages et que l'expertise et les ressources seraient mieux employées si elles étaient dirigées vers le renforcement et l'amélioration des institutions existantes au lieu d'en créer une nouvelle. Elle a indiqué que la multiplicité des Accords environnementaux multilatéraux (AEM), avec leurs diverses exigences en termes de reddition de comptes, exerce une pression supplémentaire sur les États membres, et elle a demandé qu'ils soient rationalisés afin de permettre un meilleur suivi du respect des dispositions.

Dans les discussions qui ont suivi, le Guyana s'est dit en position de vulnérabilité, comme les PEID, dans la mesure où une large proportion de sa population est sise dans les zones côtières, et il a affirmé que REDD+ devrait être un modèle pour l'économie verte. Il a plaidé pour une formulation des politiques appuyée sur les données scientifiques et pour une intégration

accrue des scientifiques dans les processus politiques. Il a signalé le rôle important que jouent l'innovation technologique et sa base scientifique.

Le Venezuela a remis en question l'efficacité du cadre institutionnel actuel et la façon dont on prétend réussir la coordination et la cohérence. Il a demandé que soient définis des critères concrets en vue d'une évaluation des expériences institutionnelles depuis la CNUED qui permettrait d'identifier des solutions concrètes.

La République dominicaine a mis en exergue le besoin de renforcer et de susciter de profonds changements dans le cadre institutionnel du pilier environnemental du développement durable. Concernant l'éventualité d'un processus régional commun, le délégué a suggéré d'organiser des consultations virtuelles afin de déterminer comment intégrer davantage les trois piliers dans les activités de l'ECOSOC.

Le Honduras a signalé qu'il faut équilibrer les trois piliers pour éviter l'épuisement des ressources naturelles; consulter et dialoguer avec tous les secteurs; et s'assurer que ceux qui travaillent dans les domaines économique et social intègrent l'idée que le développement durable les concerne également.

Le Nicaragua a suggéré la création d'un fonds mondial pour l'environnement avec diverses fenêtres thématiques, ainsi que l'optimisation des fonds actuellement disponibles pour le développement durable.

La Bolivie a indiqué que le CIDD devrait donner une force égale à chacun des trois piliers afin d'optimiser les ressources et d'éviter les superpositions. Tout en restant souple vis-à-vis du type d'institution devant être créée, elle s'est dite préoccupée du fait que les directives pourraient ne pas être respectées par les autres agences en dehors des Nations Unies, notamment par l'OMC.

Cuba a soumis une proposition sur la gouvernance environnementale et a expliqué qu'elle comporte deux éléments principaux. Le premier aborde le renforcement du PNUE dans le but de lui donner plus de visibilité et de ressources financières, ce qui impliquerait, entre autres: l'intégration des responsabilités et l'élimination des superpositions, des duplications et du manque de cohérence; et l'accroissement de la participation des scientifiques issus des pays en développement. La seconde composante s'attèle au renforcement du CIDD, avec la modification des mandats pertinents et la suppression de la CSD. Le Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE deviendrait un Forum ministériel mondial du développement durable qui, notamment: serait une espace de dialogue de haut niveau accueillant des ministres de l'environnement, de l'économie et des domaines sociaux; se réunirait annuellement à New York, avec l'assistance du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies et du PNUE; et rendrait compte à l'ECOSOC et, à travers l'ECOSOC, à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Chili a souligné que Rio+20 constitue une occasion de discuter des possibles implications de la mise en œuvre de l'économie verte et a insisté sur le fait que l'économie verte requiert un certain degré de flexibilité pour permettre une croissance inclusive et durable.

Le PNUD a souligné que les décisions et les résultats de Rio+20 auraient certainement des implications pour les agences intergouvernementales de l'ALC et a demandé aux pays de porter une attention particulière aux implications de leurs décisions quant à la présence et au soutien de ces agences à l'intérieur de chaque pays. Il a indiqué qu'un renforcement du développement durable dans son ensemble est de mise, plutôt que de renforcer uniquement le pilier environnemental. Il a mentionné des tendances qui entravent l'accès des pays de l'ALC au financement du développement durable, notamment: la multiplicité des fonds assortis de règles et systèmes bureaucratiques propres; le fait qu'un nombre croissant de pays sera considéré comme ayant des revenus intermédiaires et ne sera plus éligible aux fonds concessionnels; et les capacités insuffisantes des petits pays pour faire des demandes auprès de plusieurs fonds.

La Barbade a présenté des actions prioritaires pour améliorer le cadre institutionnel, dont: le renforcement et la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des PEID et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID; l'élimination des chevauchements et incohérences actuels dans les programmes, agences et fonds afin de canaliser les ressources vers ceux qui en ont le plus besoin; les synergies entre le CDD et d'autres processus intergouvernementaux; et le renforcement des alliances et organisations régionales et sous-régionales, comme CARICOM.

Le Pérou a suggéré un examen et une évaluation plus poussés des mécanismes et institutions mondiaux qui se trouvent en conflit et contredisent le développement durable.

L'UNESCO a attiré l'attention sur les quatre crises actuelles –financière, environnementale, énergétique et alimentaire– signalant que l'éducation et la culture sont cruciales pour atteindre le développement durable. Elle a suggéré de repenser les mandats et la fragmentation des institutions au niveau mondial et a indiqué que «les institutions naissent, grandissent, se reproduisent mais ne meurent jamais».

L'OEA a indiqué qu'elle était à la disposition des pays de la région pour leur fournir un espace de dialogue et de l'assistance technique sur les questions de développement durable, dans le but de faciliter des échanges constructifs en vue de Rio+20.

Le PNUE a souligné les défis qui se posent pour la gouvernance institutionnelle internationale, dont: l'augmentation des synergies et la promotion d'une mise en œuvre effective; le renforcement des institutions environnementales nationales; et un soutien plus poussé en faveur des liens entre la science et la formulation des politiques.

Comunicación y Educación Ambiental. S.C., s'exprimant au nom de tous les Grands groupes, a exposé les défis du développement durable, dont: la poursuite de la mise en œuvre du Principe 10 de Rio (accès à l'information, à la justice et à la participation en matière environnementale), par la mise en place d'une cour internationale environnementale; l'établissement d'un mécanisme international pour évaluer les impacts des technologies et bannir l'usage de technologies dangereuses

comme la géo-ingénierie; et la mise en place d'un cadre de suivi pour garantir que les institutions financières internationales promeuvent le développement durable dans leurs actions.

Asociación Civil Red Ambiental, s'exprimant au nom de tous les Grands groupes, a appelé à une intégration des AEM et à une amélioration de leur mise en œuvre, car assurer l'intégration des processus aide à maintenir l'intégrité du mandat de chaque Convention tel qu'il a été décidé.

ADOPTION DES CONCLUSIONS

Pendant la journée de vendredi, les délégués ont attendu les résultats d'un groupe de rédaction fermé, qui débattait du contenu des résultats de la réunion. La plénière s'est de nouveau réunie à 18h30 pour approuver les «Conclusions de la Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Amérique latine et les Caraïbes». Les conclusions ont été adoptées par acclamation à 18h31 et ceci a été immédiatement suivi de déclarations de la part des Grands groupes.

Le groupe des Femmes a salué les conclusions car celles-ci reconnaissent l'importance de la participation et de la contribution des femmes et des peuples autochtones. La représentante a souligné les droits des femmes à l'eau, aux ressources naturelles et à l'éducation, entre autres.

Le groupe Enfance et Jeunesse a appelé les gouvernements à adopter un programme pour intégrer la jeunesse dans leurs délégations et promouvoir des espaces de travail intergénérationnels, soulignant que l'éducation est cruciale pour atteindre le développement durable.

Le groupe des Peuples autochtones a salué les conclusions et a plaidé, entre autres pour: un quatrième pilier du développement durable dédié à la culture; un changement de la définition des forêts formulée par la FAO afin d'y inclure la biodiversité; une modification du mandat de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies pour y inclure les migrants environnementaux; et pour une recherche et une compréhension approfondies des aspects de l'économie verte.

Le groupe des ONG a estimé que l'absence de propositions concrètes de la part des représentants gouvernementaux reflétait le manque de processus préparatoires nationaux en vue de Rio+20 et a appelé à un renforcement des processus de participation, à la création de nouvelles aires protégées avec la participation des communautés locales, et à la suppression des subventions aux activités qui ne contribuent pas au développement durable.

Le groupe des Autorités locales a déploré que les conclusions ne reconnaissent pas l'importance des autorités locales et a demandé un réexamen de leur incorporation au processus de Rio+20.

Le groupe des Travailleurs et Syndicats a estimé que l'économie verte pourrait fournir une opportunité de se mettre d'accord sur des principes de base, comme un niveau minimum de protection sociale à l'échelle mondiale, une taxe sur la spéculation financière, et des objectifs nationaux en termes d'emplois verts et dignes.

Le groupe des Entreprises et Industries a estimé que pour parvenir à une économie verte il est nécessaire d'établir une feuille de route qui définisse les conditions pour permettre une transition effective avec des objectifs clairs, mesurables et transparents.

La Communauté scientifique et technologique s'est dite préoccupée par l'absence de discussions approfondies sur l'économie verte, soulignant que de telles discussions pourraient jouer un rôle central dans l'éradication de la pauvreté.

Le groupe des Agriculteurs a salué les conclusions et la prise en compte de questions comme les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des zones côtières. Il a mis en garde contre l'agriculture industrialisée qui occupe progressivement des espaces dont les jeunes disposaient auparavant dans les zones rurales, et a appelé les gouvernements à accorder davantage d'attention au secteur agricole.

Au cours de la session de clôture, le Vice-président José Luis Balmaceda (Chili) a estimé que cette réunion avait marqué un pas important vers Rio+20. La Secrétaire générale de la CEALC, Bárcena, a indiqué que le Secrétariat préparerait un compte-rendu de la réunion, incluant les propositions des pays et les déclarations des Grands groupes. Elle a certifié que la CEALC continuera à soutenir les pays pendant que le processus avance, elle a salué la participation des Grands groupes et des organisations intergouvernementales, et elle a remercié tous ceux qui ont rendu possible cette conférence.

La réunion a été ajournée à 19h02.

CONCLUSIONS: Les Parties ont adopté les «Conclusions de la Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Amérique latine et les Caraïbes» par acclamation, en réaffirmant leur engagement à contribuer de façon constructive à un résultat réussi pour Rio+20. Les conclusions, entre autres:

- réaffirment la pertinence des principes figurant notamment dans la Déclaration de Rio, l'Action 21, la Déclaration du Millénaire et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable, ainsi que l'engagement vis-à-vis de ces principes;
- rappellent que l'objectif de la CNUDD est d'obtenir le renouvellement de l'engagement politique en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès accomplis à ce jour et les lacunes persistantes dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets relatifs au développement durable, et de relever les défis nouveaux et émergents;
- réitérent que l'objectif poursuivi est le développement durable, qui devrait assurer l'équilibre entre les trois piliers interconnectés que sont le social, l'économique et l'environnemental, tout en maintenant le principe fondamental des responsabilités communes mais différenciées;
- reconnaissent les progrès accomplis jusqu'à maintenant et les lacunes restant à combler pour atteindre les objectifs du développement durable, d'autant plus pressants pour les PEID des Caraïbes;
- reconnaissent les barrières au développement durable que constituent les lacunes scientifiques et technologiques, le manque de financements suffisants et la fragmentation de la mise en œuvre;

- réaffirment le respect du multiculturalisme et celui du savoir et des valeurs des peuples autochtones de la région;
- reconnaissent l'importance de la participation et de la contribution de la société civile, en particulier des femmes, des peuples autochtones et des communautés locales et traditionnelles, et encouragent toutes les parties prenantes à s'engager plus pleinement; et
- prennent note des propositions de la Bolivie (sur les droits de la nature), de la Colombie et du Guatemala (sur les objectifs du développement durable), et de Cuba (sur le CIDD), et les soumettent à l'examen et à l'étude en tant que contributions à la Conférence.

Les conclusions affirment également le besoin d'engagements pour parvenir, entre autres à:

- l'éradication de l'extrême pauvreté;
- un changement des modes de production et de consommation, dans lequel les pays développés devraient jouer un rôle moteur;
- l'accès et le transfert de technologies sûres et adéquates, sans conditionnalités et en des termes préférentiels pour les pays en développement;
- un régime de DPI apte à faciliter le transfert de technologie en application des engagements pris par chaque pays;
- une pleine mise en œuvre du droit d'accès à l'information, de participation et d'accès à la justice, en matière d'environnement;
- un CIDD mondial souple et efficace, apte à assurer l'intégration effective des trois piliers;
- un financement nouveau, supplémentaire, stable et prévisible pour soutenir les activités de mise en œuvre dans les pays en développement;
- la tenue des engagements en termes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et en termes de résilience face à leurs impacts;
- une plus vaste coopération sud-sud et des échanges plus nombreux sur les expériences réussies;
- la restauration de l'harmonie avec la nature; et
- de meilleures façons de mesurer la richesse des pays pour refléter les trois piliers de façon appropriée.

RÉUNIONS À VENIR

Pour trouver des informations sur les autres réunions prévues d'ici Rio+20, consultez la page Web de la CNUDD: <http://www.uncsd2012.org> ou la base de connaissances de l'IIDD sur les pratiques et politiques du développement durable: <http://uncsd.iisd.org>

GVEM 4: La quatrième réunion du Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial du Secrétaire général (GVEM 4) aura lieu à New York, en marge de la 66^e Session de l'Assemblée générale de l'ONU. **dates:** 18-19 septembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Secrétariat du GVEM **téléphone:** +1-917-367-4207 **courriel:** gsp-secretariat@un.org **www:** <http://www.un.org/wcm/content/site/climatechange/pages/gsp>

7^{ème} Conférence ministérielle des Nations Unies «Un environnement pour l'Europe»: Les deux sujets principaux de la Conférence sont la gestion durable de l'eau et des écosystèmes

aquatiques; et le verdissement de l'économie: intégration de l'environnement dans le développement économique. **dates:** 21-23 septembre 2011 **lieu:** Astana, Kazakhstan **contact:** Commission économique pour l'Europe des Nations Unies **téléphone:** +41 22 917 44 44 **fax:** +41 22 917 05 05 **courriel:** info.ece@unece.org **www:** <http://www.unece.org/env/efe/Astana/welcome.html>

Partager les meilleures pratiques pour l'économie verte en vue de Rio+20: Le Ministère polonais de l'environnement organise une conférence de haut niveau destinée à permettre des consultations entre les États membres de l'UE et les pays clés dans le processus de préparation à la conférence de Rio+20. **date:** 10 octobre 2011 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Agnieszka Kozłowska-Korbicz (Ministère de l'environnement) **téléphone:** +48-22-57-92-855 **courriel:** agnieszka.kozlowska-korbicz@mos.gov.pl **www:** <http://pl2011.eu/en/content/sharing-green-economy-best-practices-towards-rio20?mini=calendar%2F2011-10>

Conférence sur l'économie verte et le développement durable: Ramener la dimension sociale: L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) accueillera cette conférence qui examinera les impacts sociaux et les conséquences distributionnelles des politiques et des processus liés à l'économie verte; le potentiel et les limites des changements structurels et institutionnels; et la mobilisation sociale et des agences pour les changements institutionnels et politiques. **dates:** 10-11 octobre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Kiah Smith, UNRISD **courriel:** smith@unrisd.org **www:** <http://www.unrisd.org/>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour la région arabe: La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale et ses partenaires convoquera une réunion pour la région arabe en vue de la CNUDD. **dates:** 16-17 octobre 2011 **lieu:** Le Caire, Égypte **contact:** Roula Majdalani, UN-ESCWA **téléphone:** + 961-1-978 501 **fax:** + 961-1-981 510/511/512 **courriel:** majdalani@un.org **www:** <http://www.escwa.un.org/information/meetingdetails.asp?referenceNUM=1545E>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Asie Pacifique: La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et ses partenaires convoquera une réunion régionale en vue de la CNUDD. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Séoul, République de Corée **contact:** Masakazu Ichimura, UN-ESCAP **courriel:** escap-esdd-ivs@un.org **www:** <http://www.unescap.org/esd/environment/Rio20/pages/RPM.html>

Table ronde mondiale 2011 de l'IF du PNUE: Organisée par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE IF), cette réunion sera convoquée sous le thème «Le point tournant: Stabilité durable dans la prochaine économie». Les objectifs de la Table ronde de 2011 sont de fournir une plate-forme pour que le secteur financier mondial définisse ce qu'il compte réaliser à la CNUDD. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Washington, D.C **contact:** Cecilia Serin **télécopieur:** +41-22-796-9240 **courriel:** roundtable@unepfi.org **www:** <http://www.unepfi.org/events/2011/roundtable/>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Afrique: La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et ses partenaires convoquera une réunion préparatoire pour la région africaine en vue de la CNUDD. **dates:** 20-25 octobre 2011 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Deuxième Réunion d'experts sur les implications commerciales de l'économie verte: La deuxième Réunion d'experts sur les implications commerciales de l'économie verte sera convoquée par la CNUCED. Elle continuera son étude des façons dont une économie verte pourrait, à travers une croissance guidée par le commerce, devenir un instrument générateur de revenus et favorable au développement qui contribuerait directement à atteindre les impératifs du développement durable. Les résultats seront autant de contributions au processus préparatoire de Rio+20. **dates:** 8-10 novembre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Lucas Assunção, CNUCED **fax:** +41-22-917-0247 **courriel:** lucas.assuncao@unctad.org **www:** <http://www.unctad.org/>

Conférence de Bonn 2011: «Les liens entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire – les ressources en eau dans l'économie verte»: Organisée par le gouvernement allemand, cette Conférence poursuit deux objectifs: d'une part, développer des solutions intersectorielles pour réaliser les objectifs liés à l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, et d'autre part, positionner l'interface eau, énergie et sécurité alimentaire dans le discours du processus de Rio +20 et de l'économie verte. **dates:** 16-18 novembre 2011 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Imke Thiem, Secrétariat **téléphone:** +49-6196-79-1547 **courriel:** bonn.conference2011@giz.de **www:** <http://www.water-energy-food.org/>

Réunion d'experts de haut niveau sur l'utilisation durable des océans: Cette réunion se tiendra à Monaco, en novembre. **dates:** 28-30 novembre 2011 **lieu:** Monaco **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=50>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour la région de la CEE: La Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEENU) convoquera une réunion régionale en vue de la CNUDD. **dates:** 1-2 décembre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Deuxième Réunion intersessions de la CNUDD: La deuxième réunion intersessions de la CNUDD sera convoquée vers la fin de 2011. **dates:** 15-16 décembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU à New York **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=25>

Troisième Réunion intersessions de la CNUDD: La réunion intersessions finale de la CNUDD sera convoquée en mars 2012. **dates:** 26-27 mars 2012 **lieu:** Siège de l'ONU à New York **contact:** Secrétariat de la CNUDD **email:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=25>

Troisième PrepCom de la CNUDD: La troisième réunion du Comité préparatoire pour la CNUDD aura lieu au Brésil juste avant la Conférence. **dates:** 28-30 mai 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

Conférence des Nations Unies sur le développement durable: La CNUDD marquera le 20^e anniversaire de la Conférence de Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, Brésil. **dates:** 4-6 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **email:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

GLOSSAIRE

AEM	Accords environnementaux multilatéraux
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
ALC	Amérique latine et Caraïbes
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
CARICOM	Communauté et marché commun des Caraïbes
CCAD	Commission centraméricaine de l'environnement et du développement
CDD	Commission du développement durable
CEALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CIDD	Cadre institutionnel du développement durable
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDD	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DPI	Droits de propriété intellectuelle
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	Objectifs de développement durable
OEA	Organisation des États américains
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEID	Petits États insulaires en développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PrepCom	Comité préparatoire
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD)
SICA	Système d'intégration de l'Amérique centrale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture